

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

## AMENDEMENT

N ° AS1221

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Albertini, Mme Lingemann, Mme Violland, Mme Maud Petit,  
M. Moulliere, M. Boucard, M. Vuibert, Mme Gruet, Mme Poussier-Winsback, Mme Youssouffa,  
M. Bouyx, Mme Piron et M. Berrios

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---